

AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/05/2018

1- FINANCES COMMUNALES

1.1 Bilan garderie et cantine

Mme GUINET rend compte de la réunion de bilan de la cantine et de la garderie effectuée le 14 avril dernier lors de la réunion du SIVU des écoles, les documents chiffrés ayant été transmis aux membres du conseil avant la réunion. L'Assemblée délibérera ultérieurement sur l'attribution d'une subvention complémentaire à l'association cantine en fonction des résultats financiers présentés lors des prochaines rencontres.

1.2 Demandes de subventions - Délibération n°1

1.2.1- Demande de subvention du Centre Educatif Camille Veyron

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'une demande de subvention de fonctionnement a été déposée par le Centre Educatif Camille Veyron.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de verser au Centre Educatif Camille Veyron une subvention de 30 € au titre de l'accueil d'un habitant de la commune dans l'établissement.

AUTORISE le Maire à mandater la dépense, prévue au 6574 – subvention non affectée.

1.2.2- Demande de subvention de l'OGEC Ecole le Tulipier

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'OGEC Ecole le Tulipier.

1.3 Attributions et dotations

Une somme de 34 593 € a été attribuée à la commune au titre de la répartition 2018 des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux.

Une somme de 90 000 € a été attribuée à la commune par l'Assemblée départementale pour le décalage d'une voie de circulation sur la RD73 afin de sécuriser le carrefour de Buclas.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

2-1 Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope des tourbières de l'Isle Crémieu, du Bas Dauphiné et de L'Est Lyonnais

Messieurs POLAUD et LANFRAY rendent compte de la réunion du 26 avril à Crémieu. Le diaporama présenté en séance, les cartes des projets et un projet de délibération seront transmis aux membres du conseil municipal avec le compte-rendu de la présente réunion, et la délibération sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

2-2 Devis étude assainissement non collectif à Vercours - étude de faisabilité de l'assainissement à Vercours : choix du bureau d'études Délibération n°2

Le Maire propose à l'assemblée d'effectuer les travaux de réhabilitation du système d'assainissement du local commercial situé à Vercours, des 3 logements OPAC et de la maison située au 11, Chemin de la Bourbre car elle n'a pas la surface de terrain lui permettant de le faire.

Il explique qu'il convient dans un premier temps de choisir un bureau d'études chargé de l'étude faisabilité de l'assainissement semi-collectif du site.

Il présente les devis et demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE de lancer les travaux de réhabilitation du système d'assainissement du local commercial situé à Vercours, des 3 logements OPAC et de la maison située au 11, Chemin de la Bourbre.

DECIDE de confier l'étude faisabilité de l'assainissement semi-collectif du site à l'entreprise G ENVIRONNEMENT, domiciliée à 38610 GIERES (Isère), pour 800 € HT.

AUTORISE le Maire à signer la proposition financière ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

3- INTERCOMMUNALITE

3-1 Compte-rendu de réunions

Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX : logement et aménagement

Denis ANDRÉ : Syndicat des Eaux du Passage

Valérie GUINET : enfance et jeunesse

Christian VIEUX-MELCHIOR : réunions des Maires et vice-présidence

3-2 Mise en œuvre du règlement général sur la protection des données

La Communauté de Communes propose aux communes l'adhésion à un service commun systèmes d'information. Si la commune intègre le Service Commun elle pourra notamment bénéficier des services du délégué à la protection des données et remplir ses obligations légales.

3-3 SIVU sportif

Mme CHALUMEAU demande l'installation d'un banc fixé et / ou d'une chaise d'arbitre sur le stade de tennis. Sa requête sera transmise au SIVU sportif.

4- DIVERS

Fête du Moulin : le Maire remercie les membres du conseil et l'ensemble des personnes qui ont œuvré au bon déroulement de la fête du Moulin samedi 26 mai.

Formation à l'utilisation du défibrillateur à destination de la population : le vendredi 21 septembre à 19h. Le Maire souhaite la présence du personnel du syndicat scolaire et de la commune.

100 ans Mme Robin : une réception sera organisée conjointement par le CCAS, la commune et la famille le dimanche 9 septembre.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 25 JUIN A 20H30